

Football à 7

Mis en ligne: 23/02/2019

FOOTBALL A 7

SOMMAIRE

[Présentation](#)

[Les championnats](#)

[Terrain de jeu](#)

[Les coupes](#)

[Les challenges](#)

[Inscription](#)

PRESENTATION

L'activité foot à 7 autoarbitré représente une innovation FSGT qui répond à l'attente d'une grande partie de la population passionnée par le football.

Le principe : le jeu devient l'enjeu !

Dans le foot à 7 autoarbitré FSGT, le plaisir du jeu et l'esprit de camaraderie priment sur le seul résultat. Ainsi, pendant les matches, il n'existe pas de délégation de pouvoir. Par l'autoarbitrage, les joueurs assurent eux-mêmes le déroulement loyal de la rencontre. Ils en sont les garants. Chaque joueur considère que, sans les autres, il n'y a pas de jeu ni de plaisir possibles. Outre ses coéquipiers, les « adversaires » sont également des partenaires qui lui permettent de déployer son jeu et donc de progresser.

LES CHAMPIONNATS

Cinq Comités départementaux organisent des championnats de foot à 7. Les équipes sont regroupées selon leur jour choisi de pratique (lundi soir au samedi matin).

Les caractéristiques essentielles sont :

- Autoarbitrage
- Pas de hors-jeu
- Pas de tacle
- Touches au pied
- Match de 2 fois 30 minutes
- 5 remplaçants tournants
- Pas d'obligation d'avoir un terrain
- Forme d'organisation variée permettant une pratique de 3 à 8 mois

TERRAIN DE JEU

Pour le foot à 7, il est souhaitable de disposer d'un terrain. Dans le cas contraire, les Comités 94, 93, 92 et 75 ont conclu des conventions avec les parcs interdépartementaux et certaines municipalités qui permettent de faire jouer des équipes sans terrain. Dans ce cas, il sera demandé une participation aux frais de location des terrains.

Le foot à 7 c'est :

- 1 coupe nationale
- 1 coupe régionale
- 6 coupes départementales
- 7362 pratiquants
- 589 équipes
- 6 Comités organisateurs du lundi au samedi

LES COUPES

Elles sont organisées à trois niveaux géographiques différents (départemental, régional et national).

Les coupes départementales sont intégrées dans le calendrier du Championnat et toutes les équipes engagées peuvent y participer.

Les coupes régionales sont ouvertes, sans limitation de nombre, aux équipes qui le souhaitent. Les matchs de coupes sont organisés en alternance avec ceux du championnat.

La coupe nationale : chaque Comité a un quota d'équipes pouvant y participer. Elle est organisée sur un week-end en fin de saison.

Les équipes de foot à 7 ont également la possibilité de s'inscrire dans les coupes de foot à 11, à condition d'avoir un effectif suffisant pour jouer à 11 et des maillots numérotés.

LES CHALLENGES

Selon les Comités, ils sont organisés en début ou en fin de saison. Ils offrent la possibilité aux équipes du championnat et à d'autres spécialement constituées pour l'occasion, de participer à une épreuve saisonnière. Les règles sont les mêmes que pour les championnats.

INSCRIPTION

Une fois votre association affiliée à la FSGT (voir menu "Le Comité de Paris", rubrique "Nous rejoindre"), vous pouvez vous inscrire à toutes les disciplines sportives souhaitées. Pour le championnat et les coupes de Foot à 7, il vous suffit de remplir le [DOSSIER D'ENGAGEMENT](#) et de nous le retourner accompagné de son règlement financier ([tarifs 2018-2019](#)).

[Retour au sommaire](#)